

COMPTE RENDU REUNION du Conseil Municipal du 14 mars 2018

Présents : BIGLIA Jean-Paul, Maire, BONNARD Paul, BABOLAT Coraline, DURAND Maël, JANIN Éric, JOUX Alexandre, JACQUEMIN Emilie et LASSEIGNE Paul.

Excusés : GIRAUD Sylvain

Secrétaire : Madame Coraline BABOLAT a été élue secrétaire de séance.

1 – Départ locataire du F3 communal.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Mme Brigitte BELLOTTI, locataire du F3 communal situé au « 25 montée de l'église » souhaite quitter son logement à la date du 10/04/2018. Le Conseil après en avoir délibéré comme suit : 8 voix POUR.

2 – Travaux de voirie - piste de Tretèmaz

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de création de pistes sur le « chemin de tretèmaz ». Il présente le devis de l'ONF pour un montant HT de 5083,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, ACCEPTE le devis de l'ONF pour un montant de 5083,00 € HT et AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

3 – Attributions des subventions 2018

Monsieur le Maire, fait lecture des demandes de subventions reçues pour l'année 2018 et rappelle ce qui a été fait en 2017. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après délibération du Conseil Municipal par 8 voix POUR et 0 CONTRE

Les subventions 2018 sont attribuées comme suit :

- ✓ Centre anti-cancer Léon Bérard : 100 €
- ✓ Triat Rhône : 100 €
- ✓ Echo du Nant : 100 €
- ✓ Association périscolaire de Lompnas : 2000 €

Ces sommes seront inscrites au compte N° 6574 du budget primitif 2018.

4 – Approbation devis travaux réseau d'eau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau. Afin de faciliter le relevé des compteurs et de garantir leur fiabilité, 6 compteurs seront déplacés.

Il présente le devis de l'entreprise TP Bruno Bordel pour un montant HT de 5 337.22 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, ACCEPTE le devis de TP Bruno Bordel pour un montant de 5 337.22 € HT et AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

5 – Points divers

- a) Coupe de bois :

Monsieur le maire informe le conseil qu'une étude sur la vente de bois est en cours.

- b) Factures eau et assainissement

Monsieur le maire informe le conseil que les restes à recouvrer au 15 février 2018 pour l'eau et l'assainissement s'élevaient à 15 227,95 €. Il fait donc appel au sens civique de chacun.

- c) Défense incendie des exploitations agricoles

Monsieur le Maire informe le conseil de l'état d'avancement du projet pour la défense incendie des exploitations agricoles.

- d) Site internet

A l'issue de la réunion Monsieur Jacques Gavignet informe le conseil qu'il souhaite abandonner la rédaction du site communal en septembre.